

Le socialisme de l'offre n'est pas une offre socialiste¹

Jean-Marie Harribey

Politis, n° 1288, 29 janvier 2014

Au regard de la situation budgétaire de la France, que pensez-vous de l'engagement de mettre en place un pacte de responsabilité pour les entreprises à hauteur de 30 milliards d'euros ?

On pourrait paraphraser l'aphorisme « les promesses n'engagent que ceux qui les croient » en disant « la responsabilité n'engage que ceux qui ne sont pas aux commandes ». Le Président Hollande vient de réhabiliter la pire ineptie qui ait jamais été proférée en économie : « l'offre crée sa propre demande ». Tellement inepte que, quelques heures après avoir été relancée, des patrons un peu plus lucides ou moins cyniques ont fait valoir avec justesse que les entreprises n'embauchent que si elles ont des commandes, en dépit des largesses répétées qui leur sont accordées. C'est reconnaître que la situation économique des entreprises est caractérisée par un double manque : celui d'une demande de biens de consommation au regard de ce que les entreprises peuvent produire, et celui d'une demande de biens d'investissement au regard des besoins de réorientation de l'appareil productif que la crise écologique rend de plus en plus urgente. En d'autres termes, les entreprises souffrent moins d'un manque de profitabilité que d'une mauvaise utilisation de leurs profits. Il s'ensuit que la probabilité la plus grande, hélas, est que les 30 milliards accordés aillent dans un puits sans fond.

François Hollande soutient que cette politique d'allègement des « charges des entreprises » relancera la croissance et l'emploi. Cette recette est-elle efficace ?

Deux éléments au moins font craindre leur totale inefficacité. D'abord, nous avons l'expérience de plus de vingt ans d'allègements de cotisations sociales, sans que la courbe du chômage n'ait été inversée. Les deux seules brèves périodes où le chômage ait été réduit significativement sont celles où il y avait eu une forte réduction du temps de travail (de 1997 à 2001) et/ou une reprise de la croissance économique ((de 1997 à 2001 et de 2005 à 2007). Jamais grâce à une baisse des cotisations sur les bas salaires. Celle-ci, ou bien constitue un effet d'aubaine, ou bien se limite à une substitution d'un type d'emploi à un autre, en encourageant les entreprises à embaucher à bas salaires. La propagande sur le prétendu coût du travail est d'autant plus virulente qu'il faut dissimuler ce que coûte le capital à la collectivité : en 1972, les dividendes nets versés par les sociétés non financières représentaient 3,65% de leur valeur ajoutée brute (VAB) pour un excédent brut d'exploitation (EBE) égal à 28,7% de leur VAB ; en 2012, ces dividendes étaient de 8,27% pour un EBE de 28,4% (INSEE).

Le second élément est que ledit « socialisme de l'offre » n'a rien d'une offre socialiste car il ignore totalement la nature de la crise actuelle. Celle-ci est la manifestation de l'impasse sociale et écologique d'une économie qui a poussé sa logique au point où il n'est plus possible

¹ *Politis* a modifié mon titre pour le remplacer par : « Le socialisme de l'offre n'est pas un socialisme ». Aucun sens musical !

d'envisager de faire croître indéfiniment la création de « valeur » pour le capital.² Donc déclarer que « la France a d'abord un problème de production » constitue une allégeance au productivisme puisqu'il ne s'agit aucunement de s'interroger sur la qualité et donc la soutenabilité de celle-ci.

Le gouvernement compte supprimer les cotisations familiales pour les entreprises (35 milliards d'euros). Est-ce un pas de plus vers un changement dans le financement de la protection sociale ?

J'ai un point de vue un peu différent de ce qui est dit le plus souvent à gauche de la gauche sur cette question. Ce qui est critiquable, ce n'est pas qu'une partie du financement de la protection sociale passe par l'impôt plutôt que par les cotisations sociales, car, dans les deux cas, la source est toujours la valeur créée dans la production par le travail (la novlangue d'après-guerre ayant créé la notion absurde de cotisation dite patronale), seule l'assiette de calcul changeant. Ce qui est critiquable, c'est que, par le biais d'un changement d'assiette, prise en aval plutôt qu'en amont de la répartition primaire des revenus, ce soit l'occasion de faire gonfler les profits d'entreprises, obligeant à reporter sur les ménages les prélèvements. Si la fiscalité était juste et résolument progressive, il n'y aurait pas grand danger à ce basculement. Mais elle ne l'est pas et on voit bien que, parmi ses reniements, le gouvernement est en train d'abandonner toute idée de réforme fiscale d'envergure.

Cette politique de l'offre s'accompagne de l'engagement à réduire la dépense publique de plus de 50 milliards d'euros d'ici 2017. Cela va-t-il dans le bon sens ?

On reconnaît les préconisations néolibérales de la « troïka » dont le fondement est que la relance de l'activité économique peut provenir d'une diminution de la dépense publique (salaires et investissements publics, transferts sociaux) au moment où, précisément, l'investissement privé défaille. Le décret du 22 janvier 2014 a mis en place le Conseil stratégique de la dépense publique, qui « assure le redressement des comptes de la Nation tout en veillant à favoriser la croissance et l'emploi ». On veut marier l'eau et le feu. C'est impossible et le FMI a mangé son chapeau en 2013 en reconnaissant que le multiplicateur budgétaire était supérieur à 1 : si on diminue la dépense publique en période de récession, l'impact négatif sera d'environ une fois et demie supérieur sur le produit national. D'autre part, le discours anti-dépense publique et anti-impôt oublie que le travail effectué dans les services non marchands est éminemment productif.

Le gouvernement cherche 50 milliards d'ici 2017. N'y a-t-il personne à Bercy qui sache que c'est justement le montant des intérêts versés chaque année au titre de la dette publique ?

Quel changement de trajectoire économique préconiserez-vous ?

Aucun changement n'est possible sans prendre la véritable mesure de la double nature de la crise : sociale et écologique. Deux bifurcations stratégiques sont donc nécessaires. Premièrement, faire cesser la préférence pour les actionnaires, au moyen de la fixation d'une limite aux revenus, d'une réforme fiscale très progressive pour rétablir de cette manière les comptes publics, de la réhabilitation du droit du travail, de la poursuite du mouvement séculaire de baisse du temps de travail, de la préservation de l'espace de la protection sociale (santé et retraites notamment), de la domestication des banques, de la déprivatisation des biens communs. Tout cela est possible au

² Voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, LLL, 2013.

niveau national. Pour ce qui concerne le niveau européen, notamment la politique de la banque centrale, le moment est venu d'engager un bras de fer pour enfreindre les normes de politique monétaire.

Deuxièmement, la rupture avec le modèle productiviste devient urgente tout en sachant qu'elle s'étalera sur des décennies. Il s'agit d'engager résolument la transition énergétique d'abord par des économies d'énergie et par des investissements massifs dans les énergies renouvelables. D'où la nécessité renforcée de maîtriser la politique du crédit. La réindustrialisation ne consistera pas à restaurer les industries des Trente Glorieuses disparues mais à oser s'aventurer dans une reconversion où la priorité donnée à la qualité du travail et de la production et à l'équilibre des territoires prendra le pas sur la recherche de la compétitivité. La compétitivité pour conquérir toujours plus de marchés extérieurs ne pourrait que perpétuer la fuite en avant productiviste, bien peu socialiste.

Propos recueillis par Thierry Brun